REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2013

CHAPITRE 16

MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	6
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013	6
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	7
2.1.	**PROGRAMME 211:** ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF	8
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	9
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	10
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	10
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	13
2.2.	**PROGRAMME 212:** DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES	19
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	20
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	20
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	21
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	22
2.3.	**PROGRAMME 213:** ADMINISTRATION ET PILOTAGE DES PROGRAMMES DU SOUS-SECTEUR SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE	24
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	25
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	26
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	27
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	35

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE 36

3.2. LEÇONS APPRISES 36

3.3. PERSPECTIVES 36

NOTE EXPLICATIVE

La loi n° 2007 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau mode de gestion budgétaire, comptable et financier dans les administrations publiques. Ce nouveau cadre concrétise la volonté politique du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur les critères de performance ». Il est également une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, malgré les résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays doit désormais faire face.

Le nouveau texte est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats. En effet, après l'adoption et la promulgation de la loi de finances n° 2012/014 du 21 décembre 2012, première élaborée en mode programme, et son exécution tout au long de l'année 2013 dans l'ensembles des ministères et autres organes institutionnels, il est nécessaire de dresser un bilan des activités menées et des résultats obtenus dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre dans un document appelé Rapport Annuel de Performance.

L'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) constitue à cet effet une autre grande avancée dans le déploiement des principes et normes édictés dans le nouveau Régime Financier de l'Etat. Elle permet d'une part de rendre compte des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources affectées à chaque programme et d'autre part favorise une meilleure projection des résultats à venir, tirant avantage des leçons apprises au cours de l'exercice 2013.

Au terme des douze (12) mois d'exécution des 160 programmes inscrits dans la loi de finances 2013, les présents RAP - 2013, rendent compte de la mise en œuvre desdits programmes en présentant :

- Le contexte de mise en œuvre des programmes ;
- L'état de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2013 du premier cycle de budgétisation par programme ;
- Le bilan stratégique et les perspectives.

L'examen par le Parlement de cette première génération de Rapports Annuels de Performance produits par les administrations revêt un caractère essentiel dans la mesure où il inscrit dans la réalité la gestion budgétaire axée sur la performance. Il permet à travers les différentes évaluations et remises en cause, d'éprouver la réforme en cours et de réorienter la démarche en fonction des principaux constats.

Ainsi donc, l'Etat bâtit un sentier de progression ; un cercle vertueux d'améliorations continues permettant de construire pour chaque administration ou institution, une trajectoire de performance soutenue par les outils et nouvelles règles de gestion budgétaire.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 211

ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF

Responsable du programme

Mr OMGBA Blaise
Directeur du Developpement des Sports de Haut Niveau

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Il couvre les deux principaux champs d'action du MINSEP à savoir le Sport et l'Éducation physique et a pour objectifs :

- D'assurer le rayonnement du Cameroun sur la scène sportive internationale ;
- De promouvoir et de développer les disciplines sportives au plan national ;
- D'améliorer la qualité de l'offre en Éducation Physique en milieux scolaire et extra scolaire.

Il se décline en six actions prioritaires.

Action 1 : Amélioration de la qualité de l'enseignement de l'EP ;

Action 2 : Développement des Activités Physiques et Sportives ;

Action 3 : Développement du sport de haut niveau ;

Action 4 : Régulation des activités des organisations, associations sportives et structures privées ;

Action 5 : Développement de la médecine du sport ;

Action 6 : Mise en place des partenariats.

-

OBJECTIF	Améliorer la qualité de l'encadrement des activités physiques et sportives		
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'encadreurs d'encadreurs des activités physiques et sportives qualifiés	
	Unité de mesure	%	
	Valeur de référence: Année de référence:	15.0 2012	
	Valeur Cible Année cible:	60.0 2017	
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE	
	Action 02:	DÉVÉLOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES	
	Action 03:	DÉVÉLOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU	
	Action 04:	REGULATION DES ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS, ASSOCIATIONS SPORTIVES ET STRUCTURES PRIVÉS	
	Action 05:	DÉVELOPPEMENT DE LA MÉDÉCINE DU SPORT	
	Action 06:	MISE EN PLACE DES PARTENARIATS	
DOTATIONS INITIALES	AE 9 054 182 000		CP 9 054 182 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr OMGBA Blaise, Directeur du Developpement des Sports de Haut Niveau		

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 211 du Ministère des Sports et de l'Éducation Physique a été exécuté dans un contexte caractérisé par la ferme volonté des pouvoirs publics d'apporter des changements favorables à la pratique de l'Education Physique et du Sport.
S'agissant de l'amélioration de la qualité de l'enseignement de l'Education Physique, on peut noter que la qualité d'intervention pédagogique des enseignants d'EPS s'est détériorée, d'où la nécessité de réviser les contenus des programmes et les textes réglementaires y afférents, l'objectif poursuivi étant une éducation de qualité pour que cette discipline participe davantage à la formation de la jeunesse camerounaise.
Pour ce qui est du développement des Activités Physiques et Sportives (APS), il a été constaté de nombreuses insuffisances managériales dans la gestion des organisations sportives, ainsi que la faiblesse du niveau technique des encadreurs agissant auprès des diverses associations de promotion des APS ; le corollaire de cet état des choses étant la vulgarisation en demi-teinte de plusieurs disciplines sportives au sein de la société camerounaise avec la non-prise en compte de certaines couches sociales. Face aux défis de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035, il est question d'améliorer l'offre en qualité et en quantité afin de donner plus d'attrait à la pratique des APS.
En ce qui concerne le développement du sport de haut niveau, la baisse des performances des sélections nationales impose non seulement d'élaborer des stratégies visant à rectifier l'orientation actuelle mais aussi de mettre sur pied une approche pertinente susceptible d'améliorer lesdites performances, afin d'accroître la visibilité du Cameroun sur la scène sportive internationale.
Quant à la régulation des activités des organisations, associations sportives et structures privées. Il a été observé une certaine obsolescence de la réglementation relative au fonctionnement des fédérations sportives civiles nationales, ainsi que des insuffisances dans le management et la gestion desdites structures. Rendu au terme de l'olympiade 2009-2012, le renouvellement des organes dirigeants de celles-ci s'est avéré être une opportunité permettant d'actualiser et même de moderniser toute la matrice réglementaire de fonctionnement des fédérations sportives civiles nationales, et de donner aux principaux acteurs des rudiments pour une meilleure conduite des affaires.
La mise en place des partenariats dans le domaine du sport et de l'éducation physique s'est appuyée sur la volonté de diversifier les intervenants susceptibles d'œuvrer à l'implémentation des activités de ce programme qui est au cœur des missions de notre département ministériel.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

L'objectif du programme 211 est d'améliorer la qualité de l'encadrement des Activités Physiques et Sportives.
S'agissant de l'amélioration de la qualité de l'enseignement de l'Éducation Physique, en 2013 il était prévu la révision des programmes relatifs aux trois (03) ordres d'enseignement, à savoir :

l'enseignement maternel, l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. Lesdits programmes ont été révisés avec en prime un programme supplémentaire élaboré pour l'ordre d'enseignement normal.

Eu égard à ce qui précède, le taux de réalisation de cette action se situe au-delà des prévisions c'est-à-dire supérieur à 100%.

Pour ce qui est du développement des Activités Physiques et Sportives, il était question d 'augmenter les possibilités de la pratique des APS. Les résultats obtenus à travers des activités telles que la Journée Nationale de l'Éducation Physique et l'appui en équipements sportifs aux associations des Sports de masse, font état d'un accroissement des pratiquants des Activités Physiques et Sportives dans toutes les Régions.

Sur le plan du développement du sport de haut niveau, le ministère avait pour ambition d'accroître le nombre de participations et d'organisations des compétitions sportives nationales et internationales, ainsi que d'améliorer les performances réalisées par compétition (nombre de podiums) d'autre part. Aussi, la participation des sélections nationales est passée de 31 compétitions sur 56 en 2012 avec 134 médailles, à 82 en 2013 avec 163 lauriers, soit un taux de 100% en valeur relative. Au regard du nombre de compétitions auxquelles ont pris part les athlètes camerounais et du nombre élevé de médailles obtenues, il y aurait lieu de se féliciter des efforts fournis par les pouvoirs publics dans la promotion du sport d'élite et la visibilité du Cameroun sur la scène internationale.

A l'observation, la contribution de ce pan à la performance globale du programme pourrait être qualifiée de satisfaisante si l'on met un point d'honneur à la réalisation des différentes activités.

Quant à la régulation des activités des organisations, associations sportives et structures privées, l'ambition était d'assurer le respect des normes et des règlements. Dans ce registre, il est à mettre à l'actif du MINSEP la signature d'une instruction ministérielle. Ladite instruction visait à réguler le processus électoral et donc, le fonctionnement régulier des associations et fédérations sportives civiles nationales en vertu de la tutelle qu'exerce l'État sur ces organisations. Cet état de choses aura permis le renouvellement harmonieux et structuré des organes dirigeants de 39 fédérations sur les 49 recensées sur toute l'étendue du territoire national. La non mise en œuvre de cette instruction dans les 10 fédérations restantes étant sous-tendue par leur création récente (fédérations d'Etat) et par des raisons structurelles de mise en forme des textes organiques pour certaines, à l'instar de la FECAFOOT qui, a bénéficié de l'encadrement d'un Comité de normalisation.

La mise en place des partenariats dans le domaine du sport et de l'éducation physique avait pour objet d'inciter les partenaires divers à investir durablement dans les APS.

Ainsi, sept (07) accords et conventions de partenariat ont été signés avec les pays amis (Cuba, Turquie, Angola, Allemagne, Afrique du Sud, Côte d'Ivoire).

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	46	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	78,34%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 9 047 079 181	CP 9 047 079 181
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 7 102 819	Ecart CP 7 102 819
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 7 737 213 459	CP 7 737 213 459
TAUX DE CONSOMMATION	85,52 %	85,52 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le résultat atteint dans la mise en œuvre de ce programme s'explique dans un premier temps par la qualité des ressources humaines mobilisées (personnels techniques, autres acteurs de la chaîne de travail), et dans un second temps par le respect scrupuleux du chronogramme d'activités. Il pourrait également trouver une explication dans la participation effective à toutes les compétitions sportives éligibles au financement de l'État et à l'octroi d'une subvention à la LFPC.	
PERSPECTIVES 2014	- Refonte du sport à la base ; - Mise en place du Programme Pilote de Détection et de Formation des Talents Sportifs ; - Accroissement de la formation des formateurs tant pour l'enseignement de l'Éducation Physique que pour l'encadrement des sportifs ; - Assainissement d'un mouvement associatif bicéphale, et en pleine mutation, vers un système plus libéral ; - Production et diffusion de nouveaux programmes d'EPS en rapport avec les orientations de la nouvelle stratégie de l'éducation ; - Préparation et suivi du dossier de candidature du Cameroun à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football, édition 2019; - Promotion de la pratique des APS pour les populations spéciales respectivement pour les personnes âgées, les enfants de la rue et les personnes vivants avec un handicap ; - Préparation permanente et terminale des sélections nationales en vue de leurs participations honorables aux compétitions internationales dans un contexte où les résultats sportifs sont en déclin depuis quelques années ; Protection sociale des sportifs et professionnels du sport qui sont souvent abandonnés à eux-mêmes à la fin de leur carrière dont la durée est relativement courte.	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE

OBJECTIF	Renforcer l'enseignement de l'Education Physique		
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'enseignants formés	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure		
	Année de référence:	2012	
	Valeur de référence:	0.0	
	Année cible:	2015	
	Valeur Cible	60.0	100
	Réalisation exercice (Résultat technique):	637	
OBJECTIF	Renforcer l'enseignement de l'Education Physique		
Indicateur	Intitulé:	Nombre de programme revisé	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure		
	Année de référence:	2012	
	Valeur de référence:	0.0	
	Année cible:	2015	
	Valeur Cible	100.0	100
	Réalisation exercice (Résultat technique):	03	

CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	195 000 000	195 000 000	194 998 538	194 998 538	174 569 806	174 569 806	89,52 %	89,52 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Absence d'un cadre pédagogique et des programmes de l'enseignement d'EPS ; - Détection tardive des jeunes talents ; Faible encadrement des apprenants en EPS.
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Rédaction des nouveaux programmes ; - Organisation des sessions de mise à niveau des encadreurs d'EPS ; - Signature de l'instruction ministérielle portant sur l'enseignement et la pratique de l'EPS dans les établissements scolaires et universitaires ; Organisation des formations continues pour les enseignants d'EPS.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le résultat atteint dans la mise en œuvre de cette action s'explique dans un premier temps par la qualité des ressources humaines mobilisées (personnels techniques, autres acteurs de la chaine d'encadrement), et dans un second temps par le respect scrupuleux du chronogramme d'activités.
Perspectives 2014	- Poursuite de l'encadrement par la diffusion des supports didactiques ; Accroissement de la formation des formateurs.

Action 02 DÉVÉLOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

OBJECTIF	Augmenter les possibilités de la pratique des Activités Physiques et Sportives							
Indicateur	Intitulé:	taux de pratiquants des activités physiques et sportives					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2015						
	Valeur Cible	60.0					70	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	70						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	532 700 000	532 700 000	532 700 000	532 700 000	528 953 205	528 953 205	99,3 %	99,3 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Insuffisance technique et managériale des organisations sportives et des encadreurs; - Non prise en compte de certaines couches sociales ; Détérioration du capital santé des populations due à l'absence de la pratique régulière des APS.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Renforcement des capacités des encadreurs de sports et de loisir ; - Distribution du matériel didactique sportif dans les dix régions ; - Organisation de la Journée Nationale de l'Éducation Physique (JNEP).							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Sensibilisation permanente des populations sur la nécessité d'une pratique régulière des APS pour la préservation du capital santé ; - Maîtrise des processus d'organisation des activités retenues ; Prise en compte de l'approche handicap dans l'encadrement des populations dans la pratique des APS. Tous ces facteurs nous amènent à penser que les habitudes observées au quotidien dans les aires de jeu traduisant une certaine engouement des populations dans la pratique des APS malgrés l'absence d'un véritable outil de mesure sur le plan statistique.							
Perspectives 2014	- Renforcement des appuis techniques aux organisations et associations sportives de masse ; - Extension de l'organisation de la JNEP jusqu'aux échelons inférieurs de l'organisation administrative du pays ; Poursuite de la promotion de la paix et des droits humains par les APS.							

Action 03 DÉVÉLOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU

OBJECTIF	Assurer le rayonnement du Cameroun par le sport		
Indicateur	Intitulé:	Performances réalisées par compétition (podium)	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure		
	Année de référence:	2012	
	Valeur de référence:	10.0	
	Année cible:	2015	
	Valeur Cible	40.0	100
	Réalisation exercice (Résultat technique):	163	
OBJECTIF	Assurer le rayonnement du Cameroun par le sport		
Indicateur	Intitulé:	Nombre de participation/organisation des compétitions nationales et internationales	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure		
	Année de référence:	2012	
	Valeur de référence:	5.0	
	Année cible:	2015	
	Valeur Cible	12.0	100
	Réalisation exercice (Résultat technique):	82	

CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	6 077 582 000	6 077 582 000	6 195 491 048	6 195 491 048	6 177 610 853	6 177 610 853	99,71 %	99,71 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La baisse de performances des sélections nationales ; Nécessité d'accroître la visibilité du Cameroun sur la scène sportive internationale.
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Participation aux 7ème Jeux de la francophonie ; au Championnat du Monde de Judo ; aux 3ème Jeux de la Solidarité Islamique ; à la phase éliminatoire de la Coupe du Monde « Brésil 2014 » ; Appui à la LFPC.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Respect des délais de 21 jours de préparation pour toutes les compétitions ; - Amélioration de la préparation des athlètes aux compétitions sportives internationales ; - Participation effective à toutes les compétitions éligibles aux financements de l'État ; Octroi d'une subvention à la LFPC.
Perspectives 2014	Améliorer les performances des sélections nationales en compétitions sportives internationales.

Action 04 — REGULATION DES ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS, ASSOCIATIONS SPORTIVES ET STRUCTURES PRIVÉS

OBJECTIF	Assurer le respect des normes et règlements							
Indicateur	Intitulé:	Niveau d'application des normes et règlements					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2015						
	Valeur Cible	100.0					75	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	75						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 219 900 000	2 219 900 000	2 094 899 595	2 094 899 595	829 589 595	829 589 595	39,6 %	39,6 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Obsolescence de la réglementation relative au fonctionnement des fédérations sportives ; Renouvellement des organes dirigeants fédérations sportives civiles nationales.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Signature d'une instruction relative au renouvellement des organes dirigeants des fédérations sportives civiles nationales ; - Organisation du symposium annuel des leaders du sport ; - Encadrement du processus de renouvellement des organes dirigeants des fédérations sportives civiles nationales ; - Amorce du processus d'élaboration des conventions d'objectifs entre le MINSEP et les fédérations sportives civiles nationales ; - Déploiement des pôles de suivi de l'activité des fédérations sportives civiles nationales ; Organisation des sessions de renforcement des capacités institutionnelles des secrétaires généraux des fédérations sportives civiles nationales.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Mauvaise interprétation de l'instruction ministérielle relative au renouvellement des organes dirigeants des fédérations sportives civiles nationales - Mauvaise appropriation de la loi 2011/018 relative à l'organisation et à la promotion des APS - Déficit de management au sein des organisations sportives Le crédit destiné aux subventions des fédérations n'a pas pu être utilisé dans l'orientation d'achat du matériel et d'équipements sportifs tel que souhaité dans l'appui aux mouvements sportifs compte tenu de la restriction budgétaire de fin d'exercice. Ces crédits sont tombés dans la forclusion.							
Perspectives 2014	- Signature des conventions d'objectifs entre le MINSEP et les fédérations sportives civiles nationales préalablement à l'octroi des subventions ; poursuite de l'accompagnement des fédérations sportives civiles nationales dans la mise en place de leur cadre juridique.							

Action 05 DÉVELOPPEMENT DE LA MÉDÉCINE DU SPORT

OBJECTIF	Renforcer l'encadrement médical des pratiquants des APS							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'encadreurs médicaux formés et opérationnels					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	15.0						
	Année cible:	2015						
	Valeur Cible	200.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
					0	0	0 %	0 %

Action 06 MISE EN PLACE DES PARTENARIATS

OBJECTIF	Inciter les partenaires divers à investir durablement dans les APS							
Indicateur	Intitulé:	Accords signés					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	5.0						
	Année cible:	2015						
	Valeur Cible	15.0					46,70	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	07						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	29 000 000	29 000 000	28 990 000	28 990 000	26 490 000	26 490 000	91,38 %	91,38 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Volonté de relancer le mouvement sportif à travers la mise en œuvre du programme pilote de détection et de formation des talents sportifs qui prend appui sur l'expérience des pays amis dans le domaine du sport et de l'éducation physique.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Accords et conventions de partenariat avec les pays amis suivants : Cuba, Turquie, Angola, Allemagne, Afrique du Sud, Côte d'Ivoire.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Processus long où interviennent plusieurs administrations ; les représentations diplomatiques et d'autres départements ministériels. Ouverture aux nouveaux pays émergents (Inde, Brésil, Qatar, Nigéria, etc.)							
Perspectives 2014	- Accélérer le suivi et la mise en œuvre de la coopération nationale et bilatérale ; - Mobiliser la diaspora sportive ; Poursuivre la coopération avec les organismes multilatéraux.							

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 212

DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Responsable du programme

Mr WONYU Emmanuel Samuel
Secrétaire Général

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Il vise essentiellement à doter le Cameroun d'infrastructures modernes. Il est mis en œuvre avec l'aide des partenaires techniques et financiers, notamment la coopération Chinoise. Il comporte deux actions prioritaires :

Action 1 : Réhabilitation des infrastructures existantes ;

Action 2 : Construction des infrastructures sportives.

OBJECTIF	Promouvoir les Activités Physiques et Sportives	
Indicateur	Intitulé:	Nombre des infrastructures sportives constrcuites et réhabilitées
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence: Année de référence:	17.0 2012
	Valeur Cible Année cible:	26.0 2013
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES EXISTANTES Action 02: CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES	
DOTATIONS INITIALES	AE 6 400 010 000	CP 6 304 000 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr WONYU Emmanuel Samuel, Secrétaire Général	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 212 du MINSEP a été exécuté dans un contexte général marqué par une réelle volonté des pouvoirs publics de redynamiser le mouvement sportif national à travers un certain nombre de décisions qui ont permis la tenue des fora tel que les États Généraux du Sport et de l'Education Physique et le Forum sur le Football. Ces travaux ont permis de faire un état des lieux sans complaisance du déficit infrastructurel dans le domaine du sport et la pratique des APS. Il s'est donc avéré judicieux de traduire en actes, certaines recommandations issues des susdits fora, et qui s'inscrivaient dans la dynamique entreprise depuis 2006 dans le cadre du PNDIS.

L'objectif général consistait à doter le pays en infrastructures sportives modernes en qualité et en quantité. Cet objectif est en réalité la matérialisation d'une ferme volonté des pouvoirs publics de redonner au pays à travers une politique infrastructurelle refondée, ambitieuse, intelligible et partagée des atouts susceptibles de créer un cadre d'épanouissement et d'éclosion des talents sportifs pour la construction et la structuration des performances futures à l'échelle planétaire. Ceci participe d'ailleurs de la volonté maintes fois réaffirmée des pouvoirs publics d'inscrire le Cameroun dans le panthéon sportif mondial.

Pour matérialiser cette détermination politique, une convention a été signée en 2009 avec l'entreprise China Machinery Engineering Corporation (CMEC) pour la construction de deux stades omnisports de 20.000 places à Limbé et à Bafoussam.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

L'objectif du programme 212 vise la réhabilitation et la construction de nouvelles infrastructures, afin de promouvoir la pratique des Activités Physiques et Sportives. Au cours de l'exercice sous revue il s'agissait de faire avancer la mise en œuvre d'un certain nombre de projets identifiés en fonction des crédits budgétaires alloués. Globalement, le résultat obtenu au 31 décembre 2013 se situe à un stade omnisports construit à Limbé, une aire de jeu construite à Ngoumou (Akono), un gymnase multisports réalisé à 98% à Yaoundé et une plate-forme sportive de proximité construite à Beyang-Bwabaki; soit un taux de réalisation du programme de 44%.
Toutefois, ce taux de réalisation aurait dû être sur le plan de l'affichage plus élevé, si des événements imprévus n'avaient pas impacté le déroulement de certains chantiers. L'effondrement de la charpente métallique du Gymnase de Douala et l'enquête administrative qui en a suivi peuvent être classés dans ce registre d'événements ayant considérablement perturbé la bonne exécution de certaines actions de ce programme.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	- Construction du stade omnisports de Limbé d'une capacité de 20 000 places - Construction de l'aire de jeu de Ngoumou (Akono) - Réalisation à 98% de la première phase du gymnase de Yaoundé Réalisation à 100% de la plate-forme sportive de Beyang-Bwabaki	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	xxxxxxxxxxxx	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 6 418 010 000	CP 6 322 000 000
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -18 000 000	Ecart CP -18 000 000
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 6 259 607 951	CP 6 259 607 951
TAUX DE CONSOMMATION	97,53 %	99,01 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Le résultat obtenu est fortement influencé par le redimensionnement des gymnases de Douala et Yaoundé passant de 1200 m² à 2000 m² ; - Une partie importante du montant des crédits affichés ne relève pas du BIP du MINSEP (5,1Milliards) mais plutôt des Financements Extérieurs (FINEX) qui sont du ressort des partenaires ; L'effondrement de la charpente métallique du Gymnase de Douala survenu le 03 janvier 2013 et l'enquête administrative et technique ordonnée pour le gymnase de Yaoundé ont entraîné l'arrêt des travaux sur les deux chantiers et par conséquent des lenteurs dans les procédures ayant conduit à la forclusion des fonds alloués.	
PERSPECTIVES 2014	- Réhabiliter entièrement les stades omnisports (Douala, Yaoundé et Garoua) en prélude à l'organisation des CAN 2016 et 2019 ; - Réaliser les travaux d'aménagements extérieurs du stade omnisports de Limbé ; - Poursuivre la construction du stade omnisports de Bafoussam ; - Finaliser les études en vue de la Construction des nouveaux stades multisports à Yaoundé (60 000 places) et Douala (50 000 places) ; Doter chaque chef-lieu de région d'un stade omnisports.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

OBJECTIF	Opérationnaliser les infrastructures existantes							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'infrastructures réhabilitées					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2015						
	Valeur Cible	3.0					0	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	75 200 000	75 200 000	75 200 000	75 200 000	71 295 000	71 295 000	94,81 %	94,81 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Vétusté des infrastructures et nécessité pour les fédérations sportives civiles nationales d'organiser leurs compétitions sportives au cours de la saison ; La mise en conformité des infrastructures existantes aux normes des compétitions sportives internationales ;							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Entretien courant des bâtiments et des équipements sportifs aux Parcours Vita de Yaoundé, Douala et Bamenda ainsi qu'aux stades omnisports de Douala, Yaoundé et de Garoua.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat s'explique par la non-budgétisation des activités portant sur la réhabilitation des trois stades omnisports qui ont été ciblées à cet effet (Yaoundé, Douala et Garoua). Eu égard à cet aspect des choses, les credits somme toute modestes consacrés à cette ligne ont été affectés au fonctionnement des infrastructures sportives existantes, à savoir : les stades omnisports (Douala, Yaoundé et Garoua), le PAPOSY et les parcours Vita (Yaoundé, Douala et Bamenda) ; d'où le taux de réalisation technique de 0% si l'on se conforme à l'indicateur de départ.							
Perspectives 2014	Réhabiliter entièrement les stades omnisports de Douala, de Yaoundé et de Garoua.							

Action 02 CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

OBJECTIF	Doter le pays de nouvelles infrastructures modernes							
Indicateur	Intitulé:	nombre d'infrastructures modernes construites					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2015						
	Valeur Cible	44.0					9,09	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	04						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	6 324 810 000	6 228 800 000	6 342 810 000	6 246 800 000	6 188 312 951	6 188 312 951	97,56 %	99,06 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Déficit criard en infrastructures sportives de qualité susceptibles de permettre l'organisation de grandes compétitions sportives internationales ; Volonté exprimée des Pouvoirs Publics de mettre à la disposition des populations des infrastructures de proximité pour la promotion des Activités Physiques et Sportives.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Construction du stade omnisports de Limbé d'une capacité de 20 000 places ; - Construction de l'aire de jeu de Ngoumou (Akono) ; - Réalisation à 98% de la première phase du gymnase de Yaoundé; Réalisation à 100% de la plate-forme sportive de Beyang-Bwabaki.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- La modification des superficies des gymnases de Douala et de Yaoundé passant de 1200 m² à 2000 m² a augmenté le volume des travaux et rallongé les délais d'exécution ; L'effondrement de la charpente métallique du Gymnase de Douala survenu le 03 janvier 2013, et l'enquête administrative et technique ordonnée pour le gymnase de Yaoundé ont entraîné l'arrêt des travaux sur les deux chantiers. Les crédits de paiement ont été reportés à l'exercice buidgétaire suivant.							
Perspectives 2014	- Réaliser les travaux d'aménagements extérieurs du stade omnisports de Limbé ; - Poursuivre la construction du stade omnisports de Bafoussam ; - Finaliser les études en vue de la Construction des nouveaux stades multisports à Yaoundé (60 000 places) et à Douala (50 000 places) ; Doter chaque chef-lieu de région d'un stade omnisports.							

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 213

ADMINISTRATION ET PILOTAGE DES PROGRAMMES DU SOUS-SECTEUR SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE

Responsable du programme

Mr OUMAROU TADO
Directeur des Affaires Générales

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme consiste à assurer une bonne coordination des programmes opérationnels en vue de faciliter une mise en œuvre adéquate des actions et des activités du MINSEP. Il se décline en huit actions prioritaires, à savoir :

Action 1 : Réhabilitation, construction des édifices et fonctionnement des services du MINSEP ;
Action 2 : Equipement des services ;
Action 3 : Développement des ressources humaines ;
Action 4 : Fonctionnement courant ;
Action 5 : Opérationnalisation de la chaîne PPBS (Planification, Programmation, Budgétisation, Suivi-évaluation) ;
Action 6 : Mise en œuvre du schéma directeur informatique ;
Action 7 : Coordination et renforcement du cadre institutionnel et organisationnel ;
Action 8 : Coordination, évaluation et contrôle des programmes.

OBJECTIF	Assurer le pilotage et la gestion performante des programmes et insitutions du sous-secteur	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de rapports du suivi évaluation des programmes du MINSEP
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	10.0 2012
	Valeur Cible Année cible:	90.0 2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	RÉHABILITATION, CONSTRUCTION DES ÉDIFICES ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES DU MINSEP
	Action 02:	EQUIPEMENT DES SERVICES
	Action 03:	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
	Action 04:	FONCTIONNEMENT COURANT
	Action 05:	OPÉRATIONNALISATION DE LA CHAÎNE PPBS
	Action 06:	MISE EN OEUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE
	Action 07:	COORDINATION ET RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL
	Action 08:	COORDINATION, ÉVALUATION ET CONTRÔLE DES PROGRAMMES
DOTATIONS INITIALES	AE 4 542 818 000	CP 4 542 818 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr OUMAROU TADO, Directeur des Affaires Générales	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 213 a été exécuté dans un contexte marqué par la prise en compte intégrale de la Loi n° 2007 /006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'État avec pour corollaire la mise en œuvre de la budgétisation par programme. Par ailleurs, les exigences de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), la politique gouvernementale en matière de lutte contre

la corruption, ainsi que l'implémentation effective de la mise en œuvre du nouvel organigramme du MINSEP ont influencé l'orientation de certaines actions du programme. La prorogation du délai d'exécution du budget de l'Etat s'est également avérée être un facteur prépondérant dans la mise en œuvre de ce programme.
Plus spécifiquement, l'exécution de ce programme a été grevée par les sollicitations budgétaires inhérentes au financement des compétitions sportives internationales.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

L'objectif de ce programme consistait à assurer une bonne coordination des programmes opérationnels en vue de faciliter une mise en œuvre adéquate des actions et des activités du MINSEP. Ceci s'est traduit par un meilleur suivi, à travers la feuille de route ministérielle et le plan d'actions qui prennent en compte tous les programmes du MINSEP. Les rapports de suivi-évaluation produits ont été le moteur du pilotage des programmes du sous-secteur.
Au 31/12/13, il était attendu l'élaboration de tous les rapports, dont un rapport d'évaluation à mi-parcours et un rapport final de la feuille de route, un rapport sur le niveau d'exécution semestriel et final du plan d'actions. Tous ces documents ont été produits.
La performance de ce programme semble donc satisfaisante eu égard à l'indicateur choisi et au niveau de la mise en œuvre des actions du programme. En plus, les ressources financières allouées au programme ont été utilisées de manière rationnelle en vue de l'atteinte des objectifs fixés au niveau des actions.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Quatre (04) rapports de suivi-évaluation produits dont deux (02) pour la feuille de route et deux (02) pour l'exécution du plan d'actions du MINSEP	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 531 920 819	CP 4 531 920 819
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 10 897 181	Ecart CP 10 897 181
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 4 318 383 913	CP 4 303 479 917
TAUX DE CONSOMMATION	95,29 %	94,96 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'indicateur retenu ne rend pas objectivement compte du résultat du programme. Toutefois, le programme a connu une exécution satisfaisante, car le suivi de l'exécution des actions a été effectif, les documents de planification, de budgétisation et de suivi ont été produits, de même que leur mise en œuvre a été effective. Certaines contraintes et restrictions budgétaires de fin d'exercice n'ont pas permis d'atteindre une consommation optimale des ressources.	
PERSPECTIVES 2014	L'indicateur aurait dû renseigner sur le pourcentage et non sur le nombre de rapports, ce qui ne permet pas de mesurer le taux de réalisation de l'indicateur. Ceci nous amène à envisager la reformulation de cet indicateur.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01	RÉHABILITATION, CONSTRUCTION DES ÉDIFICES ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES DU MINSEP

OBJECTIF	Doter le MINSEP d'édifices modernes et appropriés							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'édifices construits, réhabilités et opérationnels					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	10.0						
	Année cible:	2015						
	Valeur Cible	20.0					0	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	indéterminé						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	419 500 000	419 500 000	419 500 000	419 500 000	382 655 238	382 655 238	91,22 %	91,22 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'appropriation de la budgétisation par programme par les acteurs des services déconcentrés							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Suivi de la mise en œuvre des programmes dans les services déconcentrés (Délégations Régionales et Départementales)							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Cette action a connu une exécution satisfaisante sur le plan du fonctionnement des services. PAr ailleurs l'appropriation des éléments liés au budget programmme par les divers responsables constitue également une avancée et un facteur permettant l'amélioration des services. Toutefois, sur la base de l'inndicategur retenu, l'estimation du taux de réalisation physique ne traduit pas la fiabilité des opérations exécutés pour cette action au cours de l'année 2013.							
Perspectives 2014	Les volets réhabilitation et construction des édifices de cette action pourraient être transférés au programme 212 (Développement des infrastructures Sportives). L'indicateur proposé en 2013 pourrait par conséquent être revu.							

Action 02 EQUIPEMENT DES SERVICES

OBJECTIF	Doter le MINSEP de matériels et équipements modernes							
Indicateur	Intitulé:	Nombres de matériel et d'équipement de qualités acquis					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	30.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	60.0					100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	1/1						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	109 500 000	109 500 000	91 500 000	91 500 000	88 049 997	88 049 986	96,23 %	96,23 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Nécessité d'un renouvellement du parc automobile du MINSEP							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Acquisition d'un véhicule de fonction du MINSEP, seule activité prévue pour cette action en 2013							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat se justifie par l'acquisition d'un véhicule dont le montant est égal à l'AE et au CP.							
Perspectives 2014	L'indicateur proposé en 2013 pourrait être revu à l'effet de permettre de mieux rendre compte de l'amélioration des conditions de travail du personnel du MINSEP.							

Action 03 DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroître le rendement des personnels							
Indicateur	Intitulé:	efficacité dans le traitement des dossiers					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	10.0						
	Année cible:	2015						
	Valeur Cible	50.0					100	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	12/12 activités de l'action réalisées						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	132 000 000	132 000 000	131 977 693	131 977 693	119 066 510	119 066 509	90,22 %	90,22 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action a été marquée par la prise en compte du nouvel organigramme qui a permis le déploiement du personnel .							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Formation de cent quarante-cinq (145) cadres du MINSEP sur les techniques d'archivage et du classement, le secrétariat bureautique, et les métiers des carrières et de la solde ; - Deux (02) formations individuelles ; - Suivi des carrières et de la solde des agents publics (696 actes d'avancements et 92 actes de retraites ont été signés) ; Mise à jour du fichier du personnel du MINSEP (1830 personnels récences).							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Renforcement permanent des capacités du personnel ; Appropriation du Décret du Chef de l'Etat portant sur la déconcentration de la gestion du personnel de l'Etat et de la solde.							
Perspectives 2014	Au regard des difficultés à renseigner l'indicateur proposé en 2013, ledit indicateur pourrait être révisé pour une meilleure prise en compte des textes et du nouvel organigramme du MINSEP.							

Action 04 FONCTIONNEMENT COURANT

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement quotidien des services							
Indicateur	Intitulé:	Taux de satisfaction du bénéficiaire					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	20.0						
	Année cible:	2015						
	Valeur Cible	100.0					100	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	15/15 activités réalisées de l'action						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 689 118 000	3 689 118 000	3 611 451 410	3 611 451 410	3 472 621 645	3 457 717 713	96,16 %	95,74 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- L'action a été réalisée dans un contexte de diminution du budget alloué aux biens et services au profit des compétitions internationales ; Cette action est plombée par le poids financier excessif des compétitions internationales sur les quotas trimestriels.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Paiement des charges incompressibles et des salaires ; - Maintenance des équipements ; - Gardiennage, etc.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Eu égard à la non disponibilité d'un système de collecte de données, il est impossible de fournir des informations sur l'indicateur. Toutefois, cette action a permis d'éponger partiellement la dette du MINSEP.							
Perspectives 2014	Nécessité de réviser l'indicateur en vue de rendre compte de la coordination et du suivi des activités des services du MINSEP.							

Action 05 OPÉRATIONNALISATION DE LA CHAÎNE PPBS

OBJECTIF	Respecter les outils de planification et de gestion financière							
Indicateur	Intitulé:	Diminution des écarts					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	60.0						
	Année cible:	2015						
	Valeur Cible	5.0					83,33	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	5/6 activités réalisées de l'action						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	34 000 000	34 000 000	124 000 619	124 000 619	122 599 820	122 599 820	98,87 %	98,87 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Pour une meilleure mise en œuvre de la Loi 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration du PAP 2014-2018 - Elaboration du CDMT 2014-2016 - Elaboration du PPA 2014 Elaboration du budget –programme 2014							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Il était attendu du MINSEP l'augmentation de la production de deux à six documents de planification, de budgétisation et de suivi. Le MINSEP en a produit cinq sur les six attendus. Or pour 04 documents non produits, on avait une valeur de référence de 60%. Donc le taux de réalisation technique de 15% traduit 01 document non produit conformément à l'indicateur qui visait la diminution des écarts.							
Perspectives 2014	- Poursuite de l'élaboration des six documents ; - Révision de la stratégie du MINSEP ; - Elaboration de la l'annuaire statistique du MINSEP (première phase). Redéfinition du PNDIS.							

Action 06 MISE EN OEUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE

OBJECTIF	Proposer une politique de gestion et de maintenance rationnelle du parc informatique		
Indicateur	Intitulé:	Niveau de maintenance du parc informatique	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure		
	Année de référence:	2012	
	Valeur de référence:	10.0	
	Année cible:	2015	
	Valeur Cible	50.0	40%
	Réalisation exercice (Résultat technique):	60%	
OBJECTIF	Proposer une politique de gestion et de maintenance rationnelle du parc informatique		
Indicateur	Intitulé:	Nombre de logiciel	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure	nb	
	Année de référence:	2012	
	Valeur de référence:	0.0	
	Année cible:	2015	
	Valeur Cible	2.0	50
	Réalisation exercice (Résultat technique):	01/2	

CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	18 200 000	18 200 000	18 199 900	18 199 900	16 629 690	16 629 690	91,37 %	91,37 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'inexistence d'un schéma directeur informatique au MINSEP.
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Au regard des activités menées au niveau de la maintenance du parc informatique, et du nombre d'ordinateur disponible au MINSEP, nous pouvons dire que l'atteinte des objectifs fixés au niveau de cet indicateur se situe à 40% en tenant compte des instruments et autres matériels à mobiliser pour que le Parc innformatique soit suffisament étoffé. - Conception d'un logiciel de gestion des infrastructures sportives
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La conception du logiciel a permis de réaliser de manière satisfaisante cette action, eu égard à l'indicateur, retenu en 2013.
Perspectives 2014	L'indicateur retenu en 2013 pourra être modifié étant donné qu'il ne prend pas en compte le développement des TIC au sein du Ministère.

Action 07	COORDINATION ET RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL

OBJECTIF	Améliorer le cadre institutionnel et organisationnel		
Indicateur	Intitulé:	Nombre de textes règlementaires et institutionnels mis à jour	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure	-	
	Année de référence:	2012	
	Valeur de référence:	10.0	
	Année cible:	2015	
	Valeur Cible	20.0	100
	Réalisation exercice (Résultat technique):	6/6 activités prévues et réalisées	

CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	32 500 000	32 500 000	32 499 123	32 499 123	29 393 944	29 393 895	90,45 %	90,45 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en œuvre du nouvel organigramme du MINSEP.
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Actualisation du recueil des textes ; Conseil juridique du Ministère
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Une meilleure prise en compte du volet juridique dans les activités du MINSEP.
Perspectives 2014	Poursuite de l'action de Conseil juridique

Action 08 COORDINATION, ÉVALUATION ET CONTRÔLE DES PROGRAMMES

OBJECTIF	Assurer la mise en œuvre effective des programmes							
Indicateur	Intitulé:	Taux d'exécution des programmes					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	15.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	70.0					88,44	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	il manque le texte iciiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiii						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	108 000 000	108 000 000	102 792 074	102 792 074	87 367 069	87 367 066	84,99 %	84,99 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- La politique gouvernementale en matière de lutte contre la corruption ; La Gestion Axée sur les Résultats							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Organisation des séminaires sur les Initiatives à Résultats Rapides et la bonne gouvernance ; - Elaboration et suivi-évaluation de la feuille de route 2013 du Ministère ; - Elaboration et suivi évaluation des plans d'actions des services centraux et déconcentrés ; Tenue régulière des réunions de coordination administrative.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Tous les programmes du Ministère ont été mis en œuvre de manière satisfaisante.							
Perspectives 2014	Amélioration des mécanismes de suivi-évaluation et de contrôle.							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

3.2. LEÇONS APPRISES

3.3. PERSPECTIVES 2014